

Compte rendu de l'assemblée citoyenne hebdomadaire de Langon

Date : 05/06/2019 de 20h00 à 23h00

Participants : 29

Lieu : salle des fêtes de Saint Macaire

Référent : Guillaume

Modératrice : Stéphanie

Secrétaire : Alice

Ordre du jour

- Vote et débat sur les futures assemblées à la maison du peuple de Saint-Macaire
- les municipales

1. Assemblée à la maison du peuple de Saint Macaire

Il est proposé de faire les futures assemblées citoyennes à la maison du peuple de Saint-Macaire et de changer le jour.

L'idée est de rassembler et de réunir tous les gilets jaunes.

Actuellement l'assemblée se tient le Mercredi, jour de marché citoyen, c'est donc très compliqué pour certains de participer aux assemblées.

Tous les jours sont proposés au vote.

Le mardi est choisi par la majorité.

29 présents : 28 pour 0 contre 1 abstention

La prochaine assemblée se tiendra donc le mardi 11 juin à 20h00 à la maison du peuple de Saint-Macaire.

2. Les municipales

A. 2020

L'appel de Saint-Nazaire est clair : il faut s'intéresser de très près aux futures élections municipales, afin d'imprégner le système actuel.

Actuellement les maires ont un énorme pouvoir dans leurs communes et peuvent décider seul, avec le soutien de quelques conseillers municipaux.

Il est important de participer en tant que citoyen aux conseils municipaux, afin de comprendre le fonctionnement et de mettre une certaine pression au conseil municipal et particulièrement au maire, même si théoriquement nous n'avons pas le droit à la parole.

Il faut mettre en place des projets en prenant exemple sur la ville de Saillan dans la Drôme.

B. Le municipalisme libertaires

Les municipalités libertaires sont basées sur l'anticapitalisme et l'autogestion, elles se construisent d'abord à l'échelle locale, pour ensuite se développer à l'échelle nationale. Le principe est l'intérêt général, chacun s'engage à avoir beaucoup de devoir et des droits limités.

Il faudra mettre en place des gardes fou afin de limiter l'abus de pouvoir du maire (démission du conseil municipale si le maire abuse de son pouvoir par exemple)

Mettre en place des commissions de citoyens sur certains dossiers (concernant leur quartier par exemple)

Il faudrait stopper le cumul des mandats des maires, afin de faire circuler la démocratie.

Fin de séance

***Le référent rappelle que l'assemblée aura lieu mardi 11 juin à 20h00 à la maison du peuple de Saint-Macaire
Ordre du jour : la suite de la municipalité***

Fin de séance.

La secrétaire
Alice

Corrigé par le référent
Guillaume